



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 24 MARS 2022**

Présidence M. le Vice-président Guillaume DERIAZ

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal n° 09/2022 « **Crédit de construction Place de la Gare, Chemin du Brit : Remplacement des collecteurs eaux claires, eaux usées et autres services** » adopté en séance de Municipalité du 14 février 2022 ;
- ouï le rapport de la commission technique ;
- ouï le rapport de majorité de la commission des finances ;
- ouï le rapport de minorité de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

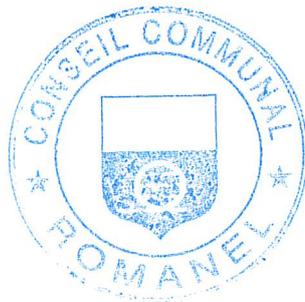
décide

- de **refuser** le préavis tel qu'amendé par la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du 24 mars 2022.

Le Vice-président :

Guillaume DERIAZ



La Secrétaire :

Manuela KAUFMANN

Avis affiché le 28 mars 2022